



Objet : Restrictions d'utilisation et fermeture de voies de circulation AD Toulouse Blagnac LFBO cause travaux d'infrastructure sur chaussée aéronautique et remplacement de l'ILS piste 32R

En vigueur : Du 23 mai au 15 novembre 2019

Préambule :

Le présent SUP AIP décrit les travaux d'infrastructures suivantes :

- **Phase 1** : réfection de la bretelle ATE (réfection et élargissement) et impliquant la fermeture H24 des voies de circulation avion S11 et W100.
- **Phase 2** : réfection de chaussée aéronautique (réfection et élargissement) de la voie de circulation avion P70 impliquant la fermeture H24 des voies de circulation avions P65, P70, P90, N8, T70 ainsi que des restrictions d'utilisation de la piste 14L/32R : pas d'approche de précision, pas d'approche aux instruments.
- **Phase 3** : réfection et mise aux normes de l'ILS 32R.

Description :

Les travaux se dérouleront en trois phases :

Phase 1 (voir ANNEXE 1) :

- Fermeture des voies W100 et S11.
- Circuit LVP Départs 14R via les voies de circulation Whisky hors service (Depuis Aire Saint-Martin, Aire Ziegler).

Phase 2 (voir ANNEXES 2a et 2b) :

- Fermeture H24 des voies P65, P70, P90, N8, T70
- Arrivées IFR piste 14L/32R uniquement en approche à vue
- Circuit LVP Départs 14R via les voies de circulation Papa indisponible (Depuis Blagnac 1, Blagnac 2, CEV, DSNA)
- Demi-tour des aéronefs d'envergure < 36 m possible au seuil 14L (voir ANNEXE 2b) sous autorisation du contrôleur avec restriction de température de la chaussée

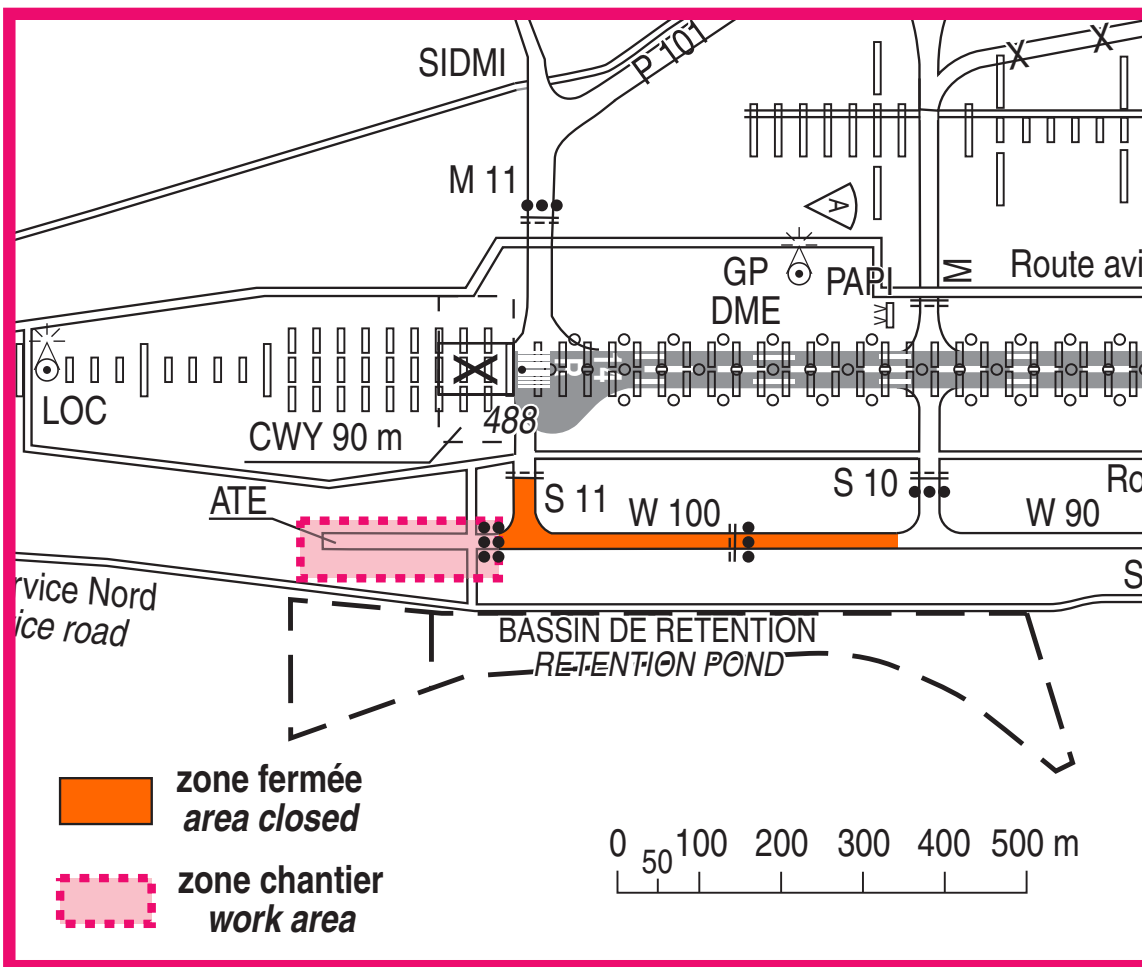
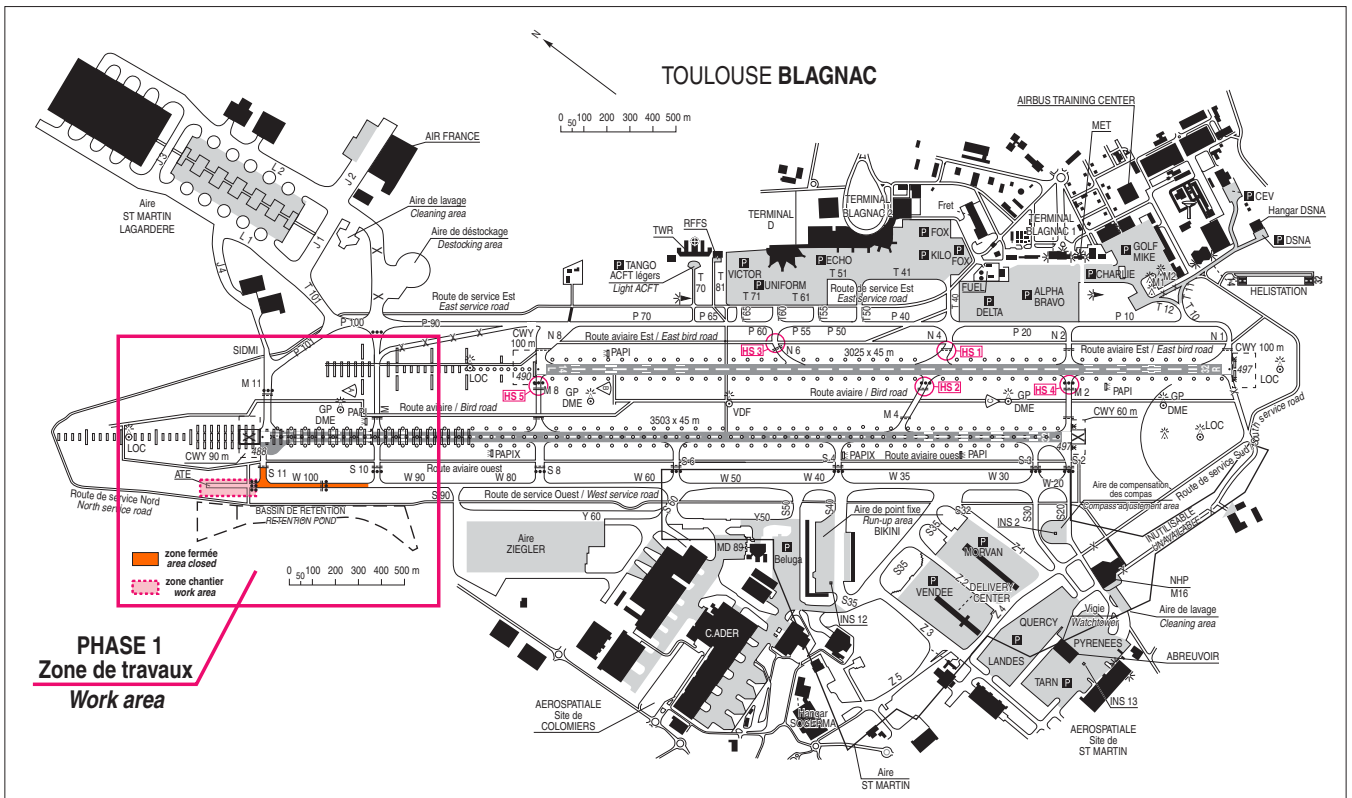
Phase 3 :

- Approche ILS 32R indisponible H24.
- Approche DME 32R indisponible H24.
- La piste 32R/14L disponible, mais sera fermée ponctuellement en fonction des travaux sur l'ILS 32R.

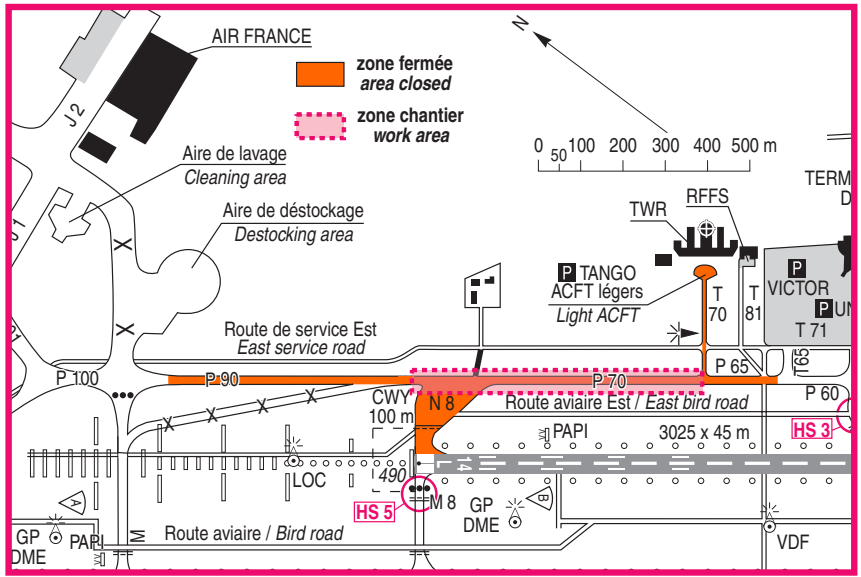
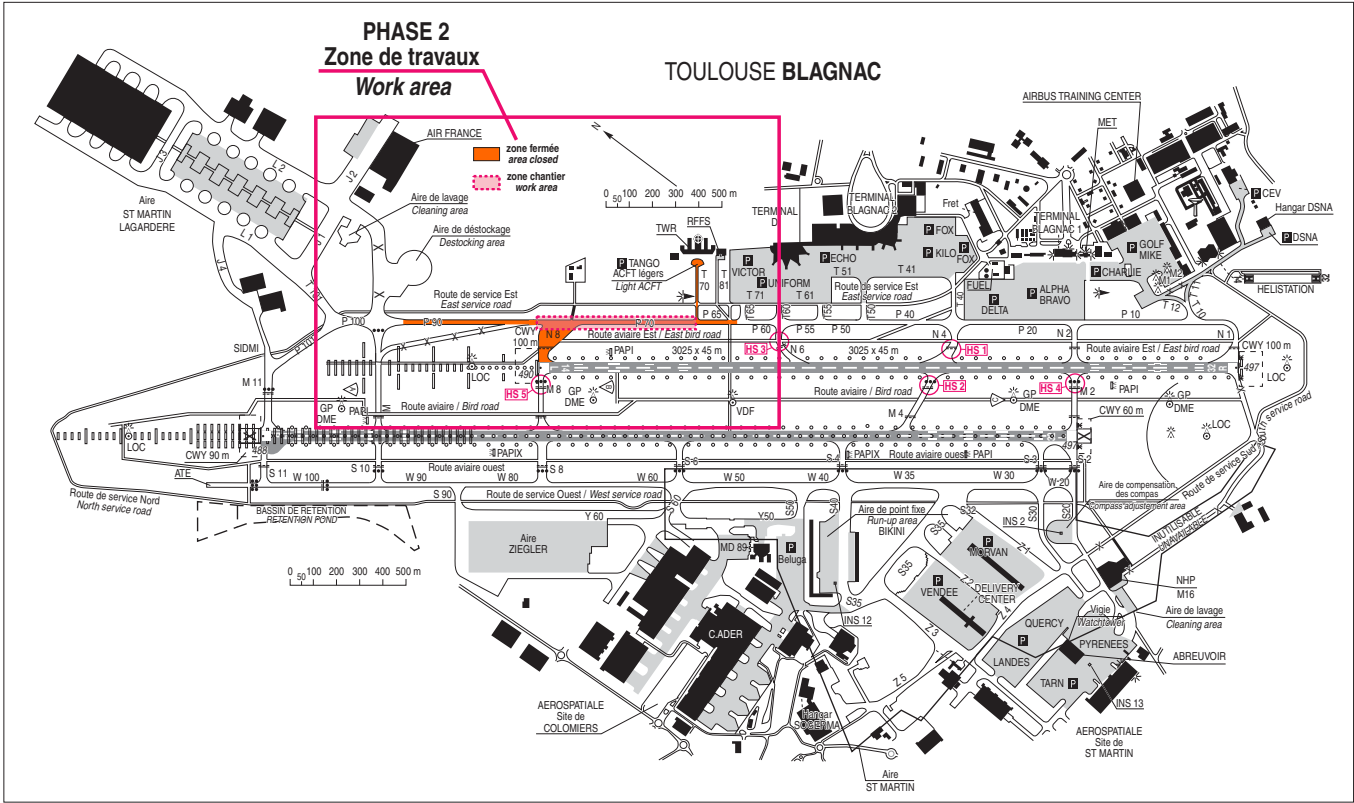
Nota : Chacune des phases sera activée par NOTAM.

PAGE INTENTIONNELLEMENT BLANCHE

ANNEXE / APPENDIX 1 – PHASE 1



ANNEXE / APPENDIX 2a - PHASE 2



ANNEXE / APPENDIX 2b - PHASE 2

